

Avril
2015

Le projet de réforme du collège a été approuvé par le CSE du vendredi 10 avril. Entre la première présentation du projet et son approbation, de nombreuses modifications ont été apportées, beaucoup de rumeurs ont circulé et de nombreuses inquiétudes se sont exprimées.

Le Sgen-CFDT fait le point.

La réforme a pour but de supprimer des postes. FAUX

La loi de refondation de 2013 a budgété 54 000 postes supplémentaires (en réalité, 54 000 équivalents temps-plein) sur cinq ans. Cela ne signifie pas tant des collègues supplémentaires, que des moyens pour assurer l'équivalent du service de 54 000 personnes. Sur ces 54 000, 4 000 seront réservés aux collèges et attribués en deux vagues (rentrée 2016 et rentrée 2017).

Le ministère, sous pression du lobby pédago-autonomiste (appelé aussi « chienlit » par le Snalc) veut se débarrasser des profs d'allemand et de latin-grec. FAUX

Le ministère propose de modifier la répartition des heures en langues vivantes et l'offre d'enseignements complémentaires, dont le latin et le grec. Des heures spécifiques de langues anciennes ou de langues régionales, appelées « enseignements de complément », pourront être organisées par les établissements. Soit jusqu'à cinq heures (une heure maximum en 5^e, deux heures maximum en 4^e puis en 3^e) dédiées aux langues anciennes ou régionales. Ces heures à prendre sur la marge d'autonomie de l'établissement s'ajouteront aux enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

La réforme veut mettre les collèges sous la coupe des chefs d'établissement. FAUX

Le Sgen-CFDT a obtenu que le conseil d'administration et le conseil pédagogique – le premier composé, entre autres, de représentants des personnels élus par leurs pairs, et le second de membres des équipes disciplinaires – acquièrent plus de responsabilités collectives et deviennent des espaces obligatoires de concertation. Le chef d'établissement ne pourra pas décider seul. Les personnels pourront désormais agir sur l'organisation de leur travail et donc améliorer leurs conditions de travail.

À cause de la réforme, il n'y aura plus de groupes. FAUX

La grille horaire propose d'attribuer entre 2,75 heures professeurs à la rentrée 2016 (portées à 3 heures à la rentrée suivante) par classe au-delà des heures planchers « disciplinaires ». Ce sont autant d'heures pour construire des groupes ou d'autres modalités pédagogiques choisies par les collègues et adaptées aux besoins des élèves. Et rappelons en passant que le nouveau décret 2014 sur les statuts décompte du service des enseignants, sans majoration pour effectifs faibles, toutes les heures devant élèves.

Il y aura moins d'heures en langues vivantes. FAUX

Sur toute la durée du collège, il y aura un volume global LV1/LV2 qui sera supérieur au volume actuel (+ 1,5 h) : LV1 à 4 heures en sixième puis 9 heures sur le cycle 4 ; LV2 à 7,5 h sur le cycle 4. La deuxième langue vivante commencera dès la cinquième, permettant une pratique plus longue des élèves.

Sections Euro et bilangues disparaissent. VRAI et FAUX

Le nouveau collège se propose d'offrir à tous les élèves les mêmes possibilités d'enseignements complémentaires. C'est une chance pour les enseignants concernés car ils seront sur un pied d'égalité avec les autres disciplines et collègues. Les bilangues seront maintenues si la langue étudiée au primaire n'est pas l'anglais. Et tous les élèves pourront bénéficier d'EPI permettant de travailler en même temps les disciplines linguistiques avec d'autres, un peu comme sur le modèle des sections Euro de lycée.

La ministre impose sa réforme sans concertation, comme d'habitude. FAUX

La réforme du collège est une arlésienne. Une première série de discussions a eu lieu en 2012 puis plus rien, mais les positions des uns et des autres sont largement connues. Le Sgen-CFDT, dans l'intérêt des collègues et des élèves, se refuse à empêcher les évolutions nécessaires pour enfin démocratiser le collège.

Les EPI sont des itinéraires de découvertes (IDD) déguisés. Cela ne servira à rien. VRAI et FAUX

Certes les EPI ressemblent aux IDD, mais les premiers seront obligatoires partout (cadre national) et auront un horaire dédié. Pour le Sgen-CFDT, c'est aux équipes de construire des EPI cohérents avec les compétences et les connaissances des enseignants, et pertinents par rapport aux besoins des élèves accueillis. D'autres part, les EPI s'appuieront sur des programmes articulés au socle avec des compétences transversales.

La réforme va imposer à tous les enseignants de devenir bivalents. FAUX

Les professeurs de lettres classiques, latin et grec et ceux d'histoire-géographie ECJS sont déjà tri-valents, la réforme ne concerne aucunement les concours et disciplines de recrutement. La réforme permettra à ceux qui le souhaitent de s'engager dans des projets transversaux pouvant donner du sens aux apprentissages.

La réforme annualise les horaires et les services. VRAI et FAUX

Aucun texte ne contraint à assurer le même horaire de manière hebdomadaire. Il est tout à fait possible de regrouper des heures sur une période donnée. Il n'y a aucun changement en ce qui concerne le caractère hebdomadaire du temps de service des enseignants.

La réforme va faire baisser le niveau de tous les élèves. FAUX

La République est une, indivisible, et la scolarité obligatoire. Tous les élèves doivent se voir proposer les mêmes possibilités d'acquisition du socle commun. La réforme augmente les moyens pour accompagner les élèves en difficulté. Elle augmente aussi les moyens pour accompagner tous les élèves lors de leur entrée au collège. Les élèves et les personnels sont plus épanouis dans les systèmes éducatifs qui pratiquent la transversalité.

La réforme va permettre la mise en place du socle commun. VRAI

Pour le Sgen-CFDT, le socle commun seul ne suffira pas à changer la situation du collège. Les programmes doivent être écrits dans le respect et la cohérence du socle. Le collège doit donner aux élèves et aux personnels les moyens de l'acquisition du socle. Il faut en finir avec la course aux programmes et aux évaluations qui épuise enseignants et élèves.

La réforme va permettre de baisser les salaires. FAUX

Les deux sujets sont complètement disjoints. Les grilles de salaires des personnels de l'Éducation nationale se discutent, avec toutes celles des fonctionnaires, au ministère de la Fonction publique. Le Sgen avec la CFDT demande la hausse du point d'indice.

Les documentalistes seront virés des collèges à la rentrée 2016. FAUX

On entend que la réforme du collège supprimerait la documentation. Rien de cela. Les grilles horaires ne mentionnent toujours pas un horaire documentation. Mais le rôle du professeur documentaliste est réaffirmé grâce à l'interdisciplinarité proposée par les EPI. Par ailleurs, le nouveau décret statutaire pose le principe du décompte de deux heures du service pour une heure devant élèves.

Les profs d'arts plastiques vont devoir se mettre à la flûte. FAUX

Avant toute chose, la flûte ne fait plus partie des programmes scolaires depuis 2008. Dans la réforme du collège, les deux disciplines sont associées dans la grille horaire, mais il est bien spécifié qu'elles bénéficient d'une heure chacune, avec possibilité de regrouper deux heures par semaine sur un semestre.

